

GOUVERNANCE ALIMENTAIRE

Réformer les subventions néfastes dans l’agriculture et les systèmes alimentaires

26 February 2026

11 SUSTAINABLE DEVELOPMENT GOALS	
SDG6	WATER & SANITATION
SDG7	CLEAN ENERGY
SDG8	ECONOMIC GROWTH
SDG9	INNOVATION & INFRASTRUCTURE
SDG10	REDUCED INEQUALITIES
SDG11	SUSTAINABLE CITIES
SDG12	RESPONSIBLE CONSUMPTION
SDG13	CLIMATE ACTION
SDG14	LIFE BELOW WATER
SDG15	LIFE ON LAND
SDG17	PARTNERSHIPS

6 GLOBAL BIODIVERSITY FRAMEWORKS	
GBF5	SUSTAINABLE HARVESTING
GBF9	WILD SPECIES MANAGEMENT
GBF10	AGRICULTURAL BIODIVERSITY
GBF14	BIODIVERSITY INTEGRATION
GBF18	INCENTIVE REFORM
GBF19	BIODIVERSITY FINANCING

5 GLOBAL ADAPTATION TARGETS	
GGA9D	ECOSYSTEMS
GGA9B	FOOD & AGRICULTURE
GGA9E	INFRASTRUCTURE
GGA9F	LIVELIHOODS
GGA9A	WATER & SANITATION

Les subventions et autres programmes de soutien à l'agriculture, tels que le soutien des prix du marché, les transferts monétaires inconditionnels et les investissements dans les infrastructures ou la recherche et le développement, jouent un rôle important dans l'aide apportée aux agriculteurs et autres producteurs alimentaires, tout en garantissant la sécurité alimentaire. Cependant, une analyse de la Banque mondiale réalisée en 2023 a révélé que les subventions agricoles dépassaient 635 milliards de dollars par an, soit 0,9 % du PIB et 18 % de la valeur ajoutée agricole dans les 84 pays pris en compte dans l'étude. Elle a estimé qu'environ 61 % des aides agricoles avaient un effet perturbateur, car elles modifient les décisions économiques des agriculteurs en matière de plantation, de récolte et d'utilisation d'intrants, et ont des effets

indésirables sur l'environnement. Par exemple, ces distorsions peuvent encourager une surconsommation au-delà des niveaux durables et conduire à des combinaisons d'intrants sous-optimales, à une utilisation excessive d'intrants polluants, à une expansion foncière non durable vers des zones marginales et à une dégradation environnementale à long terme.

Malgré les progrès réalisés dans le cadre de la politique agricole commune (PAC) de l'UE, la tendance mondiale à la protection de l'agriculture au niveau national persiste, la plupart des incitations tarifaires et des subventions fiscales liées à la production provenant des pays à revenu élevé (PRE). Si la majorité des subventions sont initialement mises en place pour soutenir des objectifs tels que la sécurité alimentaire ou les revenus des agriculteurs, beaucoup sont accordées sous forme de subventions aux intrants, de paiements à la production ou de soutien des prix du marché, et peuvent souvent entraîner des effets secondaires négatifs involontaires et des impacts environnementaux néfastes. Par exemple, le soutien des prix agricoles contribue à lui seul à la perte de 2,2 millions d'hectares de couverture forestière par an, soit 14 % de la déforestation mondiale. En outre, les subventions mondiales dans le secteur de la pêche sont estimées à environ 35 milliards de dollars par an, dont 22 milliards sont liés à des effets néfastes, car ils rendent rentable la pêche non rentable, ce qui conduit à la surpêche, souvent dans les eaux internationales ou les zones économiques exclusives (ZEE) des pays côtiers à faible revenu.

Les tendances en matière d'aide publique varient également considérablement d'un pays à l'autre, les pays à revenu élevé accordant généralement des subventions nettement plus importantes que les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI). Cela indique qu'il existe un potentiel important pour réorienter l'aide existante dans les pays à revenu élevé vers des résultats plus durables, et que les PRFI ont la possibilité d'étendre leur aide de manière à améliorer les résultats souhaités sans reproduire les impacts environnementaux négatifs associés aux principaux pays subventionnaires.

Identifier et réorienter les subventions néfastes, actuellement allouées sous forme de dons, de prêts, de garanties de prêts, d'incitations fiscales et de prix réglementés, grâce à une approche stratégique et ciblée, pourrait contribuer de manière significative au financement nécessaire à la transformation mondiale des systèmes agricoles et alimentaires, estimé entre 300 milliards et 1 300 milliards de dollars par an. Ce financement soutiendrait des activités qui aident directement les petits agriculteurs et les petits pêcheurs à adopter des pratiques respectueuses de la nature, à améliorer leurs moyens de subsistance et à mettre en place des politiques favorisant une transformation plus large des systèmes agricoles. Dans le même temps, cette réorientation contribuerait à atteindre l'objectif de réduction de 500 milliards de dollars par an fixé dans l'objectif 18 du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal (GBF).

Mesures concrètes à mettre en œuvre

La réforme des subventions nécessite une réévaluation des programmes de dépenses publiques et une réorientation des subventions inefficaces, inefficientes ou contre-productives. Les réformes peuvent s'avérer difficiles et avoir des conséquences imprévues si elles ne sont pas planifiées et mises en œuvre en fonction des contextes et des priorités nationaux et locaux, afin de garantir la protection des ménages vulnérables tout en contribuant aux objectifs nationaux de développement économique durable. De nombreux rapports résument les enseignements tirés des expériences menées à travers le monde et fournissent des informations utiles pour guider les décideurs politiques dans leurs efforts de réforme des subventions dans les systèmes agricoles et alimentaires au niveau politique. Vous trouverez ci-dessous un résumé des mesures qui peuvent être prises simultanément, comme le recommandent la Banque mondiale, l'initiative BIOFIN et le WWF, pour réformer les subventions néfastes :

- Identifier et évaluer les subventions susceptibles d'avoir un impact néfaste sur la nature :
    - L'évaluation initiale des dépenses devrait idéalement être menée par un organisme indépendant, tel qu'une organisation de la société civile ou une institution supérieure de contrôle (auditeurs indépendants au niveau national), afin de garantir la transparence et la crédibilité.
    - Mettre en place un groupe de travail composé d'experts compétents afin de mener à bien l'examen et de rallier le soutien du public et des responsables politiques.

- Définir la portée de l'évaluation et mener une étude documentaire sur les meilleures pratiques.
- Cartographier et quantifier les subventions existantes dans les secteurs clés.
- Contrôler les subventions ayant des répercussions négatives sur l'environnement, la biodiversité et la société.
- Évaluer les coûts et les avantages économiques, sociaux et environnementaux de la réforme des subventions.
- Donner la priorité aux subventions associées au niveau de risque le plus élevé pour une évaluation approfondie.
- Présentez les conclusions du rapport et validez-les auprès des principales parties prenantes.
- Rédiger un rapport final sur les subventions présentant un fort potentiel de refonte.
- Accroître la transparence dans la conception des politiques de soutien afin d'éclairer tout besoin de réforme à l'avenir.
- Spécifique à la pêche : relier les données sur les bénéficiaires de l'aide et leurs activités de pêche à la durabilité de leur pêcherie (mandaté par l'Accord sur la pêche et les pêches de l'OMC d'ici 2022), afin d'éclairer les programmes d'aide sur mesure.

- Concevoir et évaluer les options de réforme :
  - Élaborer des critères et des indicateurs pour une évaluation multicritères de la refonte des subventions.
  - Procéder à un examen approfondi des subventions prioritaires.
  - Identifier les alternatives politiques possibles, notamment la suppression, la modification (par exemple, cibler l'aide de manière conditionnelle selon des critères d'éligibilité basés sur un comportement durable afin de créer des incitations) ou la réorientation.
  - Organisez des réunions de validation avec les principales parties prenantes.
  - Évaluer les impacts potentiels sur l'environnement, la société, les droits humains et l'économie, en tenant compte des questions de genre, des jeunes, des populations vulnérables et autochtones (PA) et des communautés locales (CL), qui dépendent souvent des systèmes alimentaires des petits exploitants et sont touchées de manière disproportionnée par la réforme des subventions. Accorder une attention particulière à la reconnaissance et à la protection effectives des droits culturels (des petits pêcheurs) et de leurs connaissances écologiques et normes coutumières.
  - Préciser comment les ministères et les organismes coordonneront et examineront la séquence des efforts de réforme, en particulier entre les secteurs, afin de déterminer si certains secteurs ou certaines réformes doivent être prioritaires.
  - Lier les efforts de réforme aux processus et objectifs internationaux lorsque cela est possible, par exemple l'objectif 18 du Cadre mondial pour la biodiversité (GBF), qui exige des parties à la CDB qu'elles dressent l'inventaire des subventions nuisibles à l'environnement d'ici 2025 et qu'elles engagent leur réforme d'ici 2030.

- Soutenir les solutions proposées par les communautés et renforcer le soutien public et politique :
  - Cartographiez les groupes d'intérêt afin de comprendre les parties prenantes et leurs motivations.
  - Élaborer des stratégies de communication claires et inclusives afin d'accroître la transparence et la confiance.
  - Collaborer avec les principales parties prenantes, notamment les entreprises, la société civile et les décideurs politiques, ainsi qu'avec les médias et le public, afin de sensibiliser davantage et de renforcer le soutien en faveur de la réforme.

- Mettre en œuvre une stratégie de refonte :

    - Élaborer plusieurs scénarios de refonte (par exemple, 2 ou 3 options de transition).
    - Réaliser une analyse d'impact ex ante pour chaque scénario.
    - Mettre en œuvre des réformes fiscales complémentaires afin d'atténuer les distorsions du marché.
    - Introduire des ajustements réglementaires et politiques afin de favoriser des résultats durables.
- Atténuer les perturbations sociales et économiques :
    - Concevoir des mécanismes de compensation pour les groupes vulnérables (par exemple, transferts en espèces, filets de sécurité).
    - Soutenir les entreprises, les travailleurs et les pêcheurs touchés par le biais de programmes de formation et d'adaptation.
    - Fournir une protection sociale ciblée afin de minimiser les effets de la pauvreté.
- Réinvestir les recettes issues de la réforme des subventions :
    - Réorienter les économies vers les priorités du développement durable et la réalisation progressive des droits économiques, sociaux et culturels fondamentaux (par exemple, la santé, l'éducation, les infrastructures, les initiatives communautaires).
    - Financer des programmes environnementaux et liés à la biodiversité et renforcer la gestion et l'application des mesures relatives à la pêche afin de remplacer les subventions néfastes.
    - Renforcer les institutions afin d'améliorer la gouvernance et la mise en œuvre des politiques.
- Assurer une coordination et une mise en œuvre efficaces :
    - Supprimer progressivement les subventions de manière structurée afin de permettre des ajustements graduels.
    - Réformez soigneusement les séquences afin de réduire les chocs sur les prix et les perturbations économiques.
    - Assurer une coordination intergouvernementale afin d'harmoniser les politiques économiques, sociales et environnementales.

Mesures favorisant la gouvernance

Les gouvernements dont les capacités administratives et techniques sont limitées, et qui sont confrontés à des défis en matière de gouvernance et de finances, tels que l'insuffisance des informations, des infrastructures, la mauvaise gestion budgétaire, les contraintes du marché ou les risques systémiques, peuvent avoir des difficultés à mettre en œuvre des alternatives ciblées après la suppression des subventions, ce qui complique les programmes de transition ou les mesures compensatoires et augmente le risque d'instabilité sociale. La Banque mondiale recommande les mesures politiques suivantes pour compléter les réformes des subventions :

Dans le secteur agricole :

- Améliorer l'accès au crédit pour permettre aux agriculteurs d'acheter des engrais et des machines agricoles.
- Offrir des incitations pour protéger les zones naturelles, telles que le paiement pour les services écosystémiques.
- Investir dans les biens publics tels que les infrastructures,

- Recherche et développement, et installations de vulgarisation agricole,
- Offrir des programmes de formation et d'information sur les pratiques agricoles améliorées, et
- Fournir des financements pour permettre l'adoption de pratiques efficaces en matière d'énergie ou d'eau.

Dans le secteur de la pêche :

- Création et mise en application de zones marines protégées,
- Réglementer les méthodes de pêche, telles que le chalutage de fond,
- Mise en place de systèmes de quotas pour certaines espèces,
- Investir dans la diversification sectorielle des régions côtières, et
- Améliorer le stockage et la transformation à froid afin d'augmenter la valeur des prises et de réduire les déchets.

Outils et guides pour la mise en œuvre

Une série d'outils et de guides sont disponibles pour soutenir les efforts visant à réformer les subventions néfastes dans les systèmes agricoles et alimentaires, notamment :

Outils

Outil d'optimisation des politiques de la FAO (PolOpT)

Cet outil permet aux gouvernements de réaffecter leurs budgets publics consacrés à l'alimentation et à l'agriculture, en réorientant des ressources limitées vers de puissants moteurs de changement afin de favoriser la transformation agricole et d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition dans un contexte de restrictions budgétaires strictes. Il utilise des techniques de modélisation avancées pour générer des scénarios de dépenses adaptés à chaque pays, offrant ainsi aux gouvernements et aux décideurs politiques des informations utiles pour optimiser les dépenses dans des domaines clés afin de maximiser les avantages socio-économiques.

Lien : https://openknowledge.fao.org/items/a9b06566-1128-4032-9c6e-203211f1d288

Outil d'auto-évaluation de l'IIDD pour la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche

Cet outil d'auto-évaluation a été développé par l'Institut international du développement durable (IIDD) afin d'aider les membres de l'OMC à mettre en œuvre l'Accord sur les subventions à la pêche de l'OMC. Les fonctionnaires peuvent utiliser cet outil pour mener une auto-évaluation des changements qu'ils devraient apporter dans leur pays et identifier les domaines dans lesquels une aide pourrait être nécessaire. L'outil comprend une liste de contrôle et un guide correspondant.

Lien : https://www.iisd.org/publications/guide/self-assessment-tool-wto-fisheries-subsidies-agreement

Guides

Initiative pour la transparence dans le secteur de la pêche Norme FiTI

La norme FiTI s'est révélée être un cadre efficace pour améliorer l'accès du public aux informations gouvernementales sur la pêche (y compris les informations sur les subventions à la pêche).

Lien : https://fiti.global/fiti-standard

Partenariat NDC Examen des dépenses publiques et des institutions dans le domaine du climat

Ce guide vise à fournir aux parties prenantes concernées des informations sur le processus étape par étape, les méthodologies et les outils nécessaires pour mener à bien une évaluation des dépenses publiques et des institutions liées au climat (CPEIR). Une CPEIR est un outil de diagnostic permettant d'évaluer les opportunités et les contraintes liées à l'intégration des préoccupations relatives au changement climatique dans le processus national et infranational d'allocation et de dépense budgétaires.

Lien :
https://ndcpartnership.org/knowledge-portal/climate-toolbox/methodological-guidebook-climate-public-expenditure-and-institutional-review?__cf_chl_tk=3XmJZDeGqZLZlWEukjsK4wIUBkCkoiXCLbhoCiY9LoY-1771935718-1.0.1.1-D7RbtxtRR2t0TW8_d6EZY5E2c8id.aQglM.GmxMQHhU

Livre de l'OCDE sur la gestion des dépenses publiques

Cet ouvrage fournit des informations pratiques et opérationnelles ainsi que des conseils sur tous les aspects de la gestion des dépenses publiques, et présente les points clés et les orientations à suivre pour mener à bien les réformes. Il s'adresse à un large public, mais se concentre plus particulièrement sur les besoins des pays en transition, notamment ceux d'Europe centrale et orientale qui souhaitent adhérer à l'Union européenne.

Lien : https://www.oecd.org/en/publications/managing-public-expenditure_9789264192607-en.html

Initiative du PNUD pour le financement de la biodiversité (BIOFIN)

Ce guide aide les pays à identifier et à quantifier leurs besoins financiers en matière de biodiversité, à analyser les dépenses existantes et à identifier les possibilités de mobiliser des ressources supplémentaires. En 2024, BIOFIN a publié The Nature of Subsidies, un guide étape par étape pour identifier, analyser et réformer les subventions qui ont un impact négatif sur la biodiversité.

Lien :
https://www.biofin.org/knowledge-product/nature-subsidies-step-step-guide-repurpose-subsidies-harmful-biodiversity-and

Cadre du WWF pour la réorientation des subventions

Ce cadre fournit une approche structurée pour identifier, évaluer et réorienter les subventions agricoles néfastes vers une utilisation durable des terres et la conservation des forêts. Il est conçu pour aider les gouvernements et les parties prenantes à mettre en œuvre l'objectif 18 du Cadre mondial pour la biodiversité, qui appelle à l'élimination ou à la réforme des incitations néfastes pour la biodiversité.

Lien : https://wwfint.awsassets.panda.org/downloads/wwf-turning-harm-into-opportunityu002du002d-full-final.pdf

Manuel de la Banque mondiale sur les systèmes d'information de gestion financière pour les gouvernements

Ce guide offre des conseils pratiques pour établir les priorités en matière de réforme, concevoir des systèmes et mettre en œuvre des systèmes d'information sur la gestion financière dans les administrations publiques.

Lien : https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/147241467987856662

Guide de référence de la Banque mondiale pour des investissements publics intelligents face au climat

Ce guide de référence informe les praticiens travaillant avec et au sein d'agences financières et de planification sur les questions clés à prendre en compte lors de l'élaboration de politiques, de stratégies d'investissement, ainsi que de la préparation, du financement et de la mise en œuvre de projets.

Lien :
https://documents1.worldbank.org/curated/en/099455012062224218/pdf/P1725690cd27300c30b5f101fd728276fe7.pdf

Synergies

La réforme des subventions néfastes dans les systèmes agricoles et alimentaires peut également contribuer de manière significative à la réalisation des objectifs du Cadre des Émirats arabes unis pour la résilience climatique mondiale, du Cadre mondial de Kunming-Montréal pour la biodiversité (KM-GBF) et des objectifs de développement durable (ODD).

Avantages liés à l'atténuation des changements climatiques

La réorientation des subventions néfastes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires offre des avantages directs et indirects pour le climat et la biodiversité. Cette étude suggère les avantages suivants :

- En ciblant la suppression des aides agricoles les plus néfastes pour le climat, telles que les aides basées sur la production, les aides variables basées sur les intrants et les aides à la tête de bétail, on pourrait obtenir les deux tiers des avantages climatiques liés à la suppression de toutes les aides budgétaires (ce qui pourrait réduire les émissions de gaz à effet de serre de 2,1 %), tout en ne réduisant qu'un quart du total des aides. En particulier, les paiements par tête de bétail (paiements basés sur le nombre de têtes de bétail d'un type spécifique) pourraient être réorientés afin de les aligner sur les efforts visant à réduire les émissions de méthane grâce à des mesures telles que l'amélioration de l'alimentation animale. Ainsi, dans l'ensemble, cette approche maximiserait les gains environnementaux tout en minimisant les pertes de revenus agricoles.
- Les émissions de GES pourraient être réduites jusqu'à 4,1 % si les agriculteurs recevaient des paiements non liés à leur production, combinés à des pratiques respectueuses de l'environnement telles que la réduction du labour ou du nombre d'animaux par superficie, en supposant que ces changements n'entraînent pas une expansion des terres agricoles.
- Investir dans la recherche et le développement pour stimuler la productivité, en particulier dans le secteur de l'élevage, pourrait réduire considérablement les émissions à long terme à moindre coût (moins de 20 dollars US par tonne d'équivalent CO_2) et préserver les terres. Parallèlement, les programmes de financement qui aident les agriculteurs à adopter des technologies et des pratiques réduisant les émissions pourraient permettre de réduire immédiatement les émissions de 5,1 % pour moins de 50 dollars US par tonne d'équivalent CO_2.

- La suppression des aides les plus néfastes pour le climat, combinée à des mesures environnementales et à des investissements ciblés dans la productivité et les technologies de réduction des émissions dans les pays de l'OCDE, pourrait permettre de réduire les émissions agricoles mondiales de 5 %, voire de 11 % si des efforts similaires étaient déployés dans d'autres régions.

Avantages de l'adaptation au changement climatique

La réforme des subventions afin de les réorienter vers des investissements verts dans des pratiques agricoles et alimentaires respectueuses de la nature peut contribuer directement aux objectifs suivants du Cadre des Émirats arabes unis pour la résilience climatique mondiale :

- **Objectif 9a (Eau et assainissement) :** Réorienter les subventions vers des investissements dans des infrastructures hydrauliques et sanitaires résilientes au changement climatique permet de réduire la pénurie d'eau et de garantir un accès à une eau potable sûre et abordable. La protection des zones riches en biodiversité améliore la filtration naturelle de l'eau et favorise l'adaptation au changement climatique.
- **Objectif 9b (Alimentation et agriculture) :** Réorienter les subventions accordées aux pratiques néfastes vers des méthodes agricoles durables peut améliorer la santé des sols, l'efficacité de l'utilisation de l'eau et la diversité des cultures, réduisant ainsi la vulnérabilité aux chocs climatiques. La modernisation des systèmes d'irrigation, des installations de stockage et des techniques de transformation renforce la sécurité alimentaire lors d'événements climatiques extrêmes. Dans le secteur de la pêche, la réorientation des subventions nuisibles permettrait d'accroître la résilience des stocks halieutiques face au changement climatique en augmentant l'abondance, la diversité et l'intégrité fonctionnelle des poissons, ainsi que la capacité de séquestration du carbone, et en réduisant les émissions du secteur de la pêche.
- **Objectif 9d (Écosystèmes) :** La réduction des subventions qui encouragent la déforestation ou la surpêche contribue à préserver les écosystèmes essentiels à la régulation des effets climatiques, tels que les zones humides, les forêts, les océans et les mers intérieures. Le financement destiné à la restauration et à la connectivité des habitats aide les espèces et les écosystèmes à s'adapter aux conditions climatiques changeantes.
- **Objectif 9e (Infrastructures) :** Investir dans des infrastructures résilientes au climat et des établissements humains durables, ainsi que dans des écosystèmes tels que les zones humides, les mangroves, les systèmes d'irrigation, les installations de stockage et les techniques de transformation améliorées (par exemple, séchage, fermentation, hygiène et qualité sanitaire), garantit la fourniture ininterrompue de services essentiels, réduit les perturbations causées par les conditions météorologiques extrêmes et renforce la sécurité alimentaire. La combinaison d'infrastructures « grises » traditionnelles et de solutions fondées sur la nature peut renforcer la résilience face à des défis tels que l'érosion côtière et les inondations.
- **Objectif 9f (Moyens de subsistance) :** Investir dans des infrastructures résilientes, garantir l'accès aux ressources, mettre en place des solutions d'adaptation communautaires fondées sur les connaissances locales, faciliter l'accès aux marchés et promouvoir des établissements humains durables permet de créer des moyens de subsistance et de protéger ceux qui existent déjà, améliorant ainsi la résilience économique des communautés face aux perturbations liées au climat.

Avantages liés à la biodiversité

Réformer les subventions dans les systèmes agricoles et alimentaires afin de les aligner sur les objectifs de conservation de la nature et de durabilité permettrait de progresser vers la réalisation des objectifs du Cadre mondial de Kunming-Montréal pour la biodiversité, en particulier les suivants :

- **Objectif 5 (Garantir une exploitation et un commerce durables, sûrs et légaux des espèces sauvages) :** La réforme des subventions à la pêche, en particulier, contribuera à réduire la surpêche et à atténuer les distorsions du commerce mondial des produits de la pêche. Cela favorisera la diversité des poissons et le bon fonctionnement des écosystèmes océaniques, au

bénéfice des petits acteurs et de leurs communautés.

- **Objectif 9 (Gérer durablement les espèces sauvages au profit des populations) :** La réforme et la réduction des subventions néfastes à la pêche peuvent contribuer à freiner la surpêche, soutenant ainsi directement la gestion et l'utilisation durables des espèces sauvages. Cela contribue à améliorer la santé des océans, à préserver la biodiversité et à apporter des avantages sociaux, économiques et environnementaux, en particulier aux populations vulnérables et à celles qui dépendent le plus de la biodiversité, tout en soutenant les moyens de subsistance durables fondés sur la biodiversité et les pratiques coutumières des peuples autochtones et des communautés locales.
- **Objectif 10 (Renforcer la biodiversité et la durabilité dans l'agriculture, l'aquaculture, la pêche et la sylviculture) :** La réforme des subventions peut contribuer de manière significative à soutenir l'agriculture et les systèmes alimentaires durables en optimisant l'allocation des ressources et en encourageant les pratiques respectueuses de l'environnement. Dans le domaine agricole, la réorientation des subventions vers l'agriculture durable et les solutions fondées sur la nature peut renforcer la biodiversité et réduire les impacts environnementaux, en alignant les pratiques agricoles sur les objectifs climatiques et de biodiversité. Dans le domaine de la pêche, le fait de réorienter les aides vers la gestion durable, la recherche et l'application de la réglementation, au détriment des types de subventions qui renforcent le plus les capacités (c'est-à-dire les subventions qui encouragent le développement des capacités de pêche dans une mesure qui entraîne effectivement une surpêche), peut améliorer la santé des stocks halieutiques, réduire la pêche illégale et renforcer la résilience du secteur.
- **Objectif 14 (Intégrer la biodiversité dans la prise de décision à tous les niveaux) :** La réforme des subventions dans les systèmes agricoles et alimentaires et la réorientation des finances publiques vers des pratiques plus durables et respectueuses de la biodiversité, ainsi que l'intégration des politiques, faciliteront la mise en œuvre de l'objectif 14 du GBF.
- **Objectif 18 (Réduire les incitations néfastes d'au moins 500 milliards de dollars par an et renforcer les incitations positives en faveur de la biodiversité) :** La recommandation politique est pleinement conforme à cet objectif, à condition que les réformes soient menées de manière proportionnée, juste, équitable, efficace et équitable.
- **Objectif 19 (Mobiliser 200 milliards de dollars par an pour la biodiversité à partir de toutes les sources, dont 30 milliards de dollars par le biais du financement international) :** Les réformes des subventions publiques sont principalement menées au niveau national et peuvent potentiellement créer une marge de manœuvre budgétaire permettant aux gouvernements d'allouer les ressources financières indispensables à la réalisation des objectifs de conservation de la nature. En outre, les réformes nationales peuvent créer une dynamique favorable à la coopération internationale et faciliter la mobilisation de financements internationaux en faveur de la conservation. Enfin, les réformes des dépenses publiques peuvent orienter la dynamique macroéconomique, avec la possibilité d'orienter et de façonner les investissements du secteur privé vers des objectifs collectifs.

Autres avantages en matière de développement durable

La réduction ou la réorientation des subventions nuisibles aux activités préjudiciables à l'environnement, accompagnée de réformes de la politique fiscale visant à encourager les activités durables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, peut contribuer à la réalisation de plusieurs ODD:

- **ODD 6 (Eau propre et assainissement) :** La réorientation des subventions qui encouragent une utilisation inefficace de l'eau et une surcapacité, par exemple pour une irrigation excessive, peut libérer des ressources pour investir dans les infrastructures hydrauliques, améliorer l'accès à l'eau et en améliorer la qualité.
- **ODD 7 (Énergie propre et d'un coût abordable) :** Les politiques fiscales jouent un rôle crucial dans la promotion de la production d'énergie renouvelable, l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'augmentation des recettes afin d'élargir l'accès à l'énergie. Par exemple, lorsque les gouvernements offrent des incitations financières pour encourager l'adoption de technologies

d'énergie renouvelable telles que les panneaux solaires, les éoliennes et les usines de biogaz dans les exploitations agricoles, ces incitations réduisent les obstacles liés à l'investissement initial pour les producteurs, ce qui augmente considérablement l'adoption des énergies renouvelables dans les communautés rurales et côtières.

- **ODD 8 (Travail décent et croissance économique) :** Les réformes des dépenses publiques dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation peuvent être de puissants catalyseurs d'innovation, d'efficacité des ressources et d'incitations à l'emploi grâce à des ajustements politiques ciblés et à des réaffectations budgétaires. Le financement de la transition et la planification coopérative aident les travailleurs et les producteurs à adopter de nouvelles technologies et pratiques, renforçant ainsi la capacité du secteur à résister aux chocs et à créer de nouvelles opportunités d'emploi pendant le processus de transformation. Par exemple, dans certains pays d'Afrique subsaharienne, une réaffectation budgétaire optimale a permis de réaliser d'importants gains d'efficacité et de créer des dizaines de milliers d'emplois non agricoles.
- **ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructure) :** Les politiques fiscales constituent un levier essentiel pour générer des ressources destinées à soutenir la recherche et le développement dans le domaine des technologies vertes et faciliter la modernisation des infrastructures. En effet, les décideurs politiques mettent souvent en place des subventions ciblées, par exemple pour les énergies renouvelables, les transports propres ou la gestion des déchets, ainsi que des avantages fiscaux tels que l'amortissement accéléré et les exonérations tarifaires, afin de stimuler les investissements sectoriels dans les technologies vertes. Cette approche permet non seulement de financer des projets de recherche, mais aussi de soutenir la mise à l'échelle et la commercialisation de solutions innovantes.
- **ODD 10 (Réduire les inégalités) :** Les réformes fiscales dans les systèmes agricoles et alimentaires peuvent générer des ressources pour soutenir la protection sociale et indemniser les groupes vulnérables en intégrant des mesures de protection sociale aux programmes de développement agricole. Cela peut se faire par le biais de transferts monétaires, de la promotion des moyens de subsistance, d'un soutien ciblé aux populations vulnérables dans les systèmes agricoles et alimentaires, et d'une coordination plus étroite entre les politiques agricoles et les politiques de protection sociale.
- **ODD 11 (Villes et communautés durables) :** Les politiques fiscales dans le domaine de l'agriculture peuvent améliorer la qualité de l'air, la gestion des déchets et réduire les impacts environnementaux dans les villes en s'attaquant aux sources de pollution liées à ces secteurs et en promouvant des pratiques durables qui ont des effets positifs directs et indirects sur les environnements urbains. Par exemple, les mesures en faveur de la qualité de l'air prises dans le cadre de la politique agricole commune (PAC) de l'UE montrent comment un soutien budgétaire ciblé permet de réduire les émissions d'ammoniac et de méthane dans l'agriculture, contribuant ainsi à améliorer la qualité de l'air, même dans les villes touchées par les émissions agricoles.
- **ODD 12 (Consommation et production responsables) :** La réforme des dépenses budgétaires dans les systèmes agricoles et alimentaires, en particulier les subventions et les exonérations fiscales, peut favoriser des modes de consommation et de production plus durables en réorientant les incitations financières vers des pratiques qui favorisent la durabilité, l'efficacité et des résultats plus sains, au détriment de celles qui nuisent à l'environnement. Dans le domaine de la pêche, la suppression des subventions qui encouragent la surpêche et l'épuisement des ressources et la réorientation des aides vers l'aquaculture durable ou la gestion des stocks améliorent l'efficacité des ressources et la santé des écosystèmes marins.
- **ODD 13 (Action pour le climat) :** Les réformes des dépenses publiques dans les systèmes agricoles et alimentaires contribuent à réduire les émissions de carbone et à lutter contre le changement climatique de plusieurs manières : en réorientant les subventions vers des pratiques moins émettrices de carbone ; en soutenant des méthodes durables et respectueuses du climat ; en promouvant les technologies d'atténuation et d'adaptation ; en encourageant les services écosystémiques et les solutions fondées sur la nature ; en favorisant les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ; et en améliorant l'efficacité des ressources. Par exemple, l'augmentation des dépenses consacrées à l'agriculture biologique et au développement rural dans le cadre de la

PAC de l'UE a contribué à la réduction des émissions dans les États membres.

- **ODD 14 (Vie aquatique) :** Les subventions néfastes encouragent la surpêche en incitant les flottes à pêcher au-delà des limites durables et souvent dans des habitats sensibles, ce qui entraîne l'épuisement des stocks halieutiques et la dégradation des écosystèmes marins. L'interdiction de certaines subventions néfastes à la pêche, en particulier celles qui renforcent les capacités telles que les subventions pour le carburant, l'aide à l'expansion de la flotte et les incitations en matière d'infrastructures, peut avoir de multiples avantages interdépendants pour la santé des océans, le climat, la biodiversité, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et le bien-être des communautés vulnérables.
- **ODD 15 (Vie terrestre) :** La réforme des subventions néfastes dans les systèmes agricoles et alimentaires peut contribuer à lutter contre les changements d'affectation des terres induits par la production de matières premières à grande échelle. Dans les régions tropicales, en particulier dans la forêt amazonienne, l'agriculture commerciale et l'élevage bovin ont contribué à une augmentation de 10 % de la perte de forêt primaire en 2022, le Brésil représentant plus de 40 % de la perte mondiale, un processus qui a été soutenu par des subventions. La réorientation de ces subventions vers des pratiques durables permettrait de réduire la dégradation des écosystèmes, de freiner la déforestation et de soutenir la réalisation de l'objectif 15 en minimisant l'impact des entreprises sur la biodiversité et en favorisant des chaînes d'approvisionnement durables.
- **ODD 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs) :** La réforme des dépenses publiques soutient directement la cible 17.1 des ODD, qui vise à renforcer la mobilisation des ressources nationales en améliorant l'efficacité, l'efficience et l'équité des dépenses publiques.

Principaux défis liés à la mise en œuvre, externalités négatives potentielles et compromis

Les réformes des subventions peuvent avoir des conséquences imprévues si elles ne sont pas planifiées et mises en œuvre efficacement. La Banque mondiale a identifié les compromis potentiels suivants en matière de réforme des subventions :

- Les programmes de subventions sont souvent façonnés par des intérêts politiques, des groupes puissants exerçant une influence disproportionnée sur les décisions politiques, les messages publics et la résistance aux réformes. Afin d'améliorer la transparence et la responsabilité, des outils tels que le suivi budgétaire participatif et la cartographie des bénéficiaires peuvent être utilisés pour révéler où les subventions sont réellement versées et qui en bénéficie, ce qui contribue à contrer l'emprise des politiques et à renforcer le soutien du public en faveur des réformes.
- Lorsque les subventions sont importantes et soutiennent des secteurs entiers de l'économie, leur suppression entraîne inévitablement des problèmes structurels, provoque des changements sectoriels dans l'économie et entraîne des pertes d'emplois. Les répercussions peuvent affecter les entreprises tout au long de la chaîne d'approvisionnement ou contraindre les communautés touchées à prendre des décisions en matière de migration.
- Les réformes des subventions peuvent avoir des effets inflationnistes et poser des problèmes d'accessibilité financière, qui sont généralement temporaires, mais peuvent être importants.
- La suppression des subventions peut réduire la compétitivité et entraîner le départ d'entreprises et de travailleurs, en particulier dans les industries et les secteurs qui ont été artificiellement soutenus par des subventions.
- La suppression des subventions peut également contraindre les particuliers et les entreprises à se tourner vers des produits moins chers, mais de qualité inférieure.
- Les réformes risquent d'infliger des difficultés importantes aux groupes pauvres et vulnérables, qui peuvent dépendre fortement des subventions, même lorsque celles-ci sont très régressives.

- La réaffectation de toutes les subventions néfastes à la pêche sans application appropriée d'un traitement spécial et différencié aux petits pêcheurs artisanaux pourrait causer un préjudice important à leurs communautés.

Mesures visant à relever les défis, à lutter contre les externalités négatives et à trouver des compromis

Les réformes des subventions dans les systèmes agricoles et alimentaires doivent être conçues et mises en œuvre de manière à protéger les communautés vulnérables, notamment les agriculteurs, les pêcheurs et les producteurs agricoles, tout en contribuant aux objectifs nationaux en matière de climat, de biodiversité et de développement durable. Les mesures suivantes peuvent faire partie d'un ensemble d'outils visant à gérer et à réduire les effets indésirables des réformes des subventions :

- Mettre en œuvre des réformes progressives afin de contribuer à gérer les pressions inflationnistes et de laisser le temps à l'économie de s'adapter, réduisant ainsi les chocs subis par les secteurs vulnérables.
- Renforcer et étendre les systèmes de protection sociale afin d'atténuer les répercussions sur les groupes vulnérables, par exemple au moyen de transferts monétaires ou de subventions destinés spécifiquement aux ménages à faible revenu.
- Offrir une compensation temporaire et bien ciblée aux personnes touchées de manière disproportionnée par les réformes, en veillant à ce que l'aide apportée ne retarde pas les changements nécessaires.
- Évaluer l'environnement alimentaire afin d'aligner les subventions et les incitations sur les résultats en matière de santé et d'environnement : évaluer quelles subventions contribuent à des habitudes alimentaires malsaines ou à des dommages environnementaux, telles que celles qui encouragent la surconsommation d'aliments transformés ou soutiennent des monocultures écologiquement néfastes comme le sucre ou le tabac. Explorer la possibilité de réorienter les subventions vers des incitations qui encouragent des régimes alimentaires plus sains, plus durables et plus équitables. Envisager des mesures complémentaires telles que des taxes ciblées sur les produits nocifs.
- Soutenir les industries et les régions touchées en encourageant la diversification et en offrant des incitations à l'innovation et à la compétitivité.
- Impliquer divers groupes, notamment les industries, les ONG et les communautés locales, dans la planification et la mise en œuvre des réformes afin de parvenir à un consensus et de réduire l'opposition.
- Coordonner les actions des différents organismes gouvernementaux afin de garantir la cohérence des politiques et leur adéquation avec les objectifs économiques et environnementaux généraux.
- Réorienter les économies réalisées grâce à la réduction des subventions vers des biens publics tels que l'éducation, les soins de santé et les infrastructures afin d'améliorer le bien-être social.
- Dans le secteur de la pêche, il est important de réorienter les subventions dans une perspective à long terme visant à renforcer la résilience socio-économique du secteur sans encourager l'augmentation de la capacité de pêche, afin de préserver et de reconstituer les stocks halieutiques mondiaux restants dont dépendent les communautés vulnérables.

Outils, indicateurs et cadres de suivi

L'évaluation des progrès des réformes visant les subventions néfastes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires nécessite des approches de suivi exhaustives, des indicateurs clairement définis et des cadres d'évaluation cohérents qui tiennent compte à la fois de l'efficacité de la mise en œuvre et des résultats connexes en matière de biodiversité et de climat.

Indicateurs permettant de suivre les résultats en matière de biodiversité

Les Parties à la Convention sur la diversité biologique ont convenu d'un ensemble complet d'indicateurs principaux, composants et complémentaires pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du KM-GBF. Certains de ces indicateurs pourraient également servir à suivre la mise en œuvre de cette option stratégique. Ces indicateurs sont les suivants :

Cible KM-GBF	Indicateur d's binaire ou titre	Désagrégation facultative	Indicateur de composante	Indicateur complémentaire
Cible 10	10.1 Proportion de la superficie agricole consacrée à une agriculture productive et durable	Pour l'indicateur 10.1 : Par exploitations agricoles familiales et non familiales Par cultures et élevage	10.CT.1 Revenu moyen des petits producteurs alimentaires, par sexe et statut autochtone	
Cible 18	18.1 Mise en place d'incitations positives pour promouvoir la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité	Pour l'indicateur 18.1 : Par type d'incitation (taxes, redevances et droits, subventions, permis négociables, programmes de paiement pour les services écosystémiques et mécanismes de compensation)		

Cible KM-GBF	Indicateur d's binaire ou titre	Désagrégation facultative	Indicateur de composante	Indicateur complémentaire
Cible 19	D.2 Financement public national pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes			20.CT.1 Montant total des fonds alloués aux pays en développement pour promouvoir le développement, le transfert, la diffusion et la propagation de technologies respectueuses de l'environnement D.CY.6 Financement international destiné aux peuples autochtones et aux communautés locales dans le cadre d'activités liées à la biodiversité D.CY.7 Financement international destiné aux jeunes dans le cadre d'activités liées à la biodiversité D.CY.8 Financement international destiné à la réalisation des objectifs politiques en matière d'égalité des sexes et de droits des femmes dans le cadre d'activités liées à la biodiversité D.CY.9 Valeur monétaire du budget annuel consacré à la biodiversité par rapport au budget national total D.CY.10 Pourcentage des dépenses annuelles consacrées à la biodiversité dans le budget national total D.CY.11 Financement national destiné aux peuples autochtones et aux communautés locales dans le cadre d'activités liées à la biodiversité D.CY.12 Financement national destiné aux jeunes dans le cadre d'activités liées à la biodiversité D.CY.13 Financement national destiné aux objectifs politiques en matière d'égalité des sexes et de droits des femmes dans le cadre d'activités liées à la biodiversité

Outils permettant de surveiller les résultats en matière de biodiversité

Non identifié

Outils permettant de surveiller les effets climatiques

Non identifié.

Coûts de mise en œuvre

Non identifié.

Intervention dans la pratique

Parmi les exemples notables d'interventions liées à la réforme des subventions néfastes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires au niveau mondial, on peut citer :

- L'Autriche procède à des examens annuels afin d'améliorer l'efficacité de ses dépenses vertes. Un examen de référence réalisé en 2022 a révélé que 11,4 % des dépenses et 11,5 % des recettes sont conformes aux objectifs climatiques, énergétiques et environnementaux du pays, tels que définis par sa taxonomie des finances publiques vertes. Cela s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de développement de l'Autriche. D'ici 2025, quatre examens supplémentaires porteront sur les liens infranationaux, l'alignement sur l'UE, les actions du secteur public et les marchés publics verts. Afin de classer l'impact des flux financiers sur les objectifs environnementaux, l'Autriche élabore actuellement une grille d'évaluation budgétaire verte en six étapes.
- Le Danemark a développé GreenREFORM, un outil analytique qui permet d'évaluer les effets environnementaux et climatiques des politiques économiques de 2015 à 2100. GreenREFORM est un modèle d'équilibre général calculable qui simule les effets environnementaux de l'activité économique danoise et les effets économiques des interventions politiques. Cela permet des évaluations ex ante plus rigoureuses des différentes options de politique climatique en vue d'éclairer l'objectif politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 70 % en 2030.
- L'Irlande a mis en place un large éventail d'outils budgétaires écologiques, notamment des budgets carbone, des évaluations d'impact environnemental et le marquage écologique.
- L'accord de l'OMC sur les subventions à la pêche, adopté en 2022, interdit les subventions dans les situations où elles sont les plus préjudiciables (pêche illicite, non réglementée et non déclarée, stocks surexploités, haute mer non réglementée). Depuis son entrée en vigueur en septembre 2025, il aide les États membres de l'OMC qui ont signé l'accord à aligner leurs politiques de subventions publiques sur les objectifs de durabilité dans ce secteur.
- Au milieu des années 1980, la Nouvelle-Zélande a supprimé la quasi-totalité des subventions à la production agricole, y compris le soutien des prix de la laine, du bœuf, de la viande ovine et des produits laitiers. Ce changement a réduit les incitations à une intensification nuisible à l'environnement et encouragé des pratiques d'utilisation des terres plus durables, ce qui a eu des effets positifs sur la biodiversité. L'utilisation d'engrais et de pesticides a été réduite, ce qui a permis de diminuer les niveaux de pollution dans les rivières, de réduire l'exploitation des terres marginales et de mettre fin au défrichage et au surpâturage, qui étaient les principales causes de l'érosion importante des sols.
- Le Kirghizistan a évalué les subventions agricoles et les exonérations fiscales afin d'identifier celles qui nuisaient le plus à la biodiversité. L'analyse a révélé que l'exonération de TVA sur les importations de pesticides et d'engrais chimiques et les tarifs subventionnés de l'eau avaient les impacts négatifs les plus importants, malgré leur coût fiscal relativement faible. L'exonération de l'impôt sur le revenu des personnes physiques sur les ventes agricoles coûtait 76 millions de dollars par an, mais avait un impact limité sur la biodiversité, tandis que les tarifs de l'eau (14,7 millions de

dollars) et les exonérations de TVA (5 millions de dollars) causaient de graves dommages à l'écosystème. Plutôt que de cibler uniquement les subventions les plus importantes en termes de coût, cette approche s'est concentrée sur la suppression ou la refonte de celles qui causaient le plus de pertes de biodiversité par unité de dépense, donnant ainsi aux décideurs politiques une voie claire pour protéger les écosystèmes tout en minimisant les perturbations économiques pour les producteurs.

- Le Népal a identifié 12 subventions agricoles potentiellement préjudiciables à la biodiversité et a appliqué une méthodologie de hiérarchisation utilisant 11 critères couvrant la biodiversité, les impacts financiers et sociaux, l'intensification agricole et la faisabilité d'une refonte. Les experts ont noté chaque subvention, ce qui a permis d'établir une liste restreinte de cinq subventions en fonction de leur impact probable sur la biodiversité, de leur valeur financière et de leurs effets sociaux. Les consultations avec les parties prenantes ont permis de réduire cette liste à trois subventions pour une analyse plus approfondie. L'une d'entre elles, la subvention des intérêts sur les crédits agricoles, a été examinée à l'aide d'une approche exploratoire en raison du manque de données, de l'absence de preuves scientifiques et des difficultés à établir un lien entre les impacts. Introduite en 2016, elle a été évaluée en comparant les conditions avant et après sa mise en œuvre. L'analyse financière a montré une augmentation des coûts, des progrès minimes vers l'objectif de réduction du déficit commercial et des dommages importants et involontaires pour la biodiversité et les sols. Ce cas illustre une intervention dans la pratique : l'utilisation de critères systématiques, l'engagement d'experts et de parties prenantes et un examen approfondi pour identifier et réformer les subventions qui sont à la fois inefficaces et nuisibles à l'environnement.

Références

1. Bachner, G., Bednar-Friedl, B., & Knittel, N. (2019). Comment l'adaptation au changement climatique affecte-t-elle les budgets publics ? Élaboration d'un cadre d'évaluation et d'une démonstration pour l'Autriche. *Stratégies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique mondial*, *24*(7), 1325–1341.
2. Bakker, S., Macheka, L., Eunice, L., Koopmanschap, E., Bosch, D., Hennemann, I., & Roosendaal, L. (2021). *Interventions sur les systèmes alimentaires présentant des avantages connexes en matière de changement climatique et de nutrition : revue de la littérature*. Consulté le 24 février 2026, sur https://research.wur.nl/en/publications/3869820a-f607-49ae-8251-40a5bd73af6b
3. Budgétisation pour l'action climatique : leçons tirées de l'Autriche, de la France et de l'Union européenne. (n.d.). *Blogs de la Banque mondiale*. Consulté le 11 février 2025, à l'adresse https://blogs.worldbank.org/en/europeandcentralasia/budgeting-climate-action-lessons-austria-france-and-european-union
4. Cadre d'investissement pour l'adaptation au changement climatique. (2024). Extrait de https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/publications/reports/2024/11/climate-adaptation-investment-framework_30362f60/8686fc27-en.pdf
5. Modèle GreenREFORM du Danemark pour évaluer les impacts économiques et budgétaires des politiques climatiques. (6 novembre 2022). *OCDE*. Consulté le 11 février 2025, sur https://www.oecd.org/en/publications/ipac-policies-in-practice_22632907-en/denmark-s-greenreform-model-to-assess-the-economic-and-fiscal-impacts-of-climate-policies_5661304e-en.html
6. Diplomat Magazine. (2 février 2024). Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche – Quelles sont ses implications et quels sujets devraient être abordés lors de la 13e Conférence ministérielle à Abu Dhabi ? Consulté le 24 février 2026, à l'adresse https://diplomatmagazine.eu/2024/02/02/wto-agreement-on-fisheries-subsidies-what-does-it-imply-and-what-should-be-discussed-at-the-13th-ministerial-conference-in-abu-dhabi/
7. Banque centrale européenne. (2024). *Les défis budgétaires à long terme auxquels est confrontée l'UE*. Extrait de

https://www.ecb.europa.eu/press/economic-bulletin/articles/2024/html/ecb.ebart202404_02~d8159a215d.en.html

8. Agence européenne pour l'environnement. (2023). *Évaluation des coûts et des avantages de l'adaptation au changement climatique*. Extrait de https://www.eea.europa.eu/publications/assesing-the-costs-and-benefits-of/assessing-the-costs-and-benefits/download.pdf.static
9. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. (11 décembre 2024). Dépenser plus intelligemment dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture : rendre les dépenses publiques plus efficaces grâce à l'outil d'optimisation des politiques (PolOpT) de la FAO. https://www.fao.org/in-action/mafap/publications/en/
10. Ferry, M. (2021). Mettre tout le monde d'accord : approches et moteurs de la coordination des politiques régionales en Europe. *Policy and Society*, *40*(1), 37–57.
11. Green Budgeting. (17 septembre 2023). Consulté le 11 février 2025, sur https://www.gov.ie/en/collection/a92af-green-budgeting/
12. Hayer, S. (2017). *Subventions aux énergies fossiles* (IP/A/ENVI/2016-18-REV). Parlement européen, département thématique A : Politique économique et scientifique. https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/IDAN/2017/595372/IPOL_IDA(2017)595372_EN.pdf 595372_EN.pdf)
13. HM Treasury. (2024). *Fixing the foundations: Public spending audit 2024-25*. Extrait de https://assets.publishing.service.gov.uk/media/66ab7c2fce1fd0da7b59319a/E03171937_-_Fixing_the*foundations*-_public_spending_audit*2024-24*-_Web_Accessible_v2.pdf
14. Hou Jones, X., & Sorsby, N. (2023). *Les géants méconnus de l'investissement dans le climat et la nature : conclusions d'une enquête internationale sur les actions locales en faveur du climat et de la nature menées par les petits exploitants forestiers et agricoles*. Extrait de https://www.iied.org/21976iied
15. IIDD. (2025). Réformer les subventions nuisibles à l'environnement : un guide pratique.
16. Institut international du développement durable. (s.d.). Centre mondial de ressources sur les infrastructures fondées sur la nature. Consulté le 8 septembre 2025, à l'adresse https://nbi.iisd.org/
17. Institute for Government. (2024). *Austerity postponed? The impact of Labour's first budget on public services* (L'austérité reportée ? L'impact du premier budget du Parti travailliste sur les services publics). Extrait de https://www.instituteforgovernment.org.uk/sites/default/files/2024-11/impact-labour-first-budget-public-services.pdf
18. Jameson, D., Bewisck, A., & Howarth, C. (n.d.). La révision des dépenses publiques pour 2025 doit donner la priorité à l'adaptation au changement climatique en tant que question transversale. *Grantham Research Institute on climate change and the environment*. Consulté le 10 février 2025, sur https://www.lse.ac.uk/granthaminstitute/news/the-2025-spending-review-must-prioritise-climate-change-adaptation-as-a-cross-cutting-issue/
19. Mari, F. (19 novembre 2025). Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche : des progrès, mais de nombreuses questions restent en suspens. *Coalition pour des accords de pêche équitables*. Consulté le 24 février 2026, sur https://www.cffacape.org/publications-blog/wto-agreement-on-fisheries-subsidies-progress-with-many-open-questions
20. Nelgen, S., Charré, S., & Pacheco, P. (2024). Transformer les dommages en opportunités : réorienter les subventions agricoles qui détruisent les forêts et les écosystèmes naturels non forestiers. Fonds mondial pour la nature. https://wwfint.awsassets.panda.org/downloads/wwf-turning-harm-into-opportunity---full-final.pdf
21. OCDE. (2023). *Réorienter l'aide budgétaire à l'agriculture vers l'atténuation du changement climatique*. Extrait de https://www.oecd.org/en/publications/reorienting-budgetary-support-to-agriculture-for-climate-chan

ge-mitigation_28248b95-en.html

22. Peters, B. G. (2018). Le défi de la coordination des politiques. *Conception et mise en œuvre des politiques*, *1*(1), 1–11.
23. Preinfalk, E., & Watkiss, P. (6 juillet 2022). L'économie de l'adaptation au changement climatique dans l'UE : nouvelles données issues de recherches récentes. *UNDRR*. Consulté le 10 février 2025, sur https://www.preventionweb.net/publication/economics-climate-adaptation-eu-new-evidence-recent-research
24. Sadler, A., Ranger, N., Fankhauser, S., Marotta, F., & O'Callaghan, B. (2024). L'impact des dépenses budgétaires liées à la COVID-19 sur l'adaptation au changement climatique et la résilience. *Nature Sustainability*, *7*(3), 270–281.
25. Sumaila, U. R., Alam, L., Abdallah, P. R., Aheto, D., Akintola, S. L., Alger, J., et al. (2024). L'OMC doit conclure un accord ambitieux sur les subventions à la pêche. *Npj Ocean Sustainability*, *3*(1), 6.
26. Commission EAT-Lancet sur les systèmes alimentaires sains, durables et équitables. (n.d.). Consulté le 24 février 2026, sur https://www.thelancet.com/commissions-do/eat-2025
27. The Food and Land Use Coalition. (2019). *Growing Better: Ten Critical Transitions to Transform Food and Land Use*. Extrait de https://www.foodandlandusecoalition.org/wp-content/uploads/2019/09/FOLU-GrowingBetter-GlobalReport.pdf
28. L'avenir des dépenses publiques : pourquoi notre façon de dépenser est essentielle pour atteindre les objectifs de développement durable. (n.d.). Consulté le 10 février 2025, sur https://impact.economist.com/projects/towards-the-sdgs/digital-essay-the-future-of-public-spending/introduction
29. Thornton, P., Chang, Y., Loboguerrero, A. M., & Campbell, B. (2023). Perspective : Quel serait le coût d'une reconfiguration des systèmes alimentaires ? *Global Food Security*, *36*, 100669.
30. UNDRR. (2023). *Suivi des fonds consacrés à l'adaptation au changement climatique et à la réduction des risques de catastrophe*. Consulté le 10 février 2025, à l'adresse https://www.undrr.org/publication/tracking-money-climate-adaptation-and-disaster-risk-reduction
31. PNUE. (2020). *Politiques fiscales et ODD*. Extrait de https://greenfiscalpolicy.org/wp-content/uploads/2020/07/Briefing-Note-SDGs-and-fiscal-policies.pdf
32. Banque mondiale. (2023). *Développement détox : réorienter les subventions nuisibles à l'environnement*. Extrait de https://openknowledge.worldbank.org/entities/publication/4217c71d-6cbc-46b6-942c-3e4651900d29